

Sommaire

- 2 > Vie syndicale
- 3 > Éditorial
- 4 > Éducation
- 5-6 > Formation
- 7 > Éducation

DOSSIER ÉDUCATION 8 à 21

- 22-23 > Recherche
- 24 > PUB MACIF
- 25 > I.H.S.
- 26-27 > Société
- 28 > PUB UNIP
- 29-31 > UFR
- 32 > PUB GNP

www.ferc.cgt.fr

Email : ferc@cgt.fr

VIE SYNDICALE

Premier congrès de l'union nationale des syndicats de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Le 10 mars 2010 la FERC Sup tenait son congrès extraordinaire au cours duquel était décidée sa transformation en Union Nationale des Syndicats FERC Sup.

Dans la foulée, du 28 juin au 02 juillet, l'union nationale tenait son 1^{er} congrès au Lac Chambon : " *Pour une orientation à débattre, des revendications à définir et des luttes à construire* ".

Comme le rappelait la secrétaire générale Martine Farnier dans son rapport d'activité " *outre les chantiers habituels (salaire, pouvoir d'achat, retraites) les moments forts de notre activité pendant ces 3 années ont été la lutte pour l'abrogation de la LRU, qui nous ont valu 16 mois de luttes...*" Elle a aussi rappelé que ces trois dernières années ont été aussi caractérisées par des renouvellements électoraux importants, au cours desquels notre organisation en est ressortie renforcée, qu'il s'agisse des CAP des corps de bibliothèques ou du CTPU.

Les débats organisés autour de 12 fiches revendicatives ont permis d'approfondir à la fois notre réflexion et d'affiner nos objectifs revendicatifs. De ce congrès sont sortis : un Bureau National renouvelé en partie et renforcé, un Secrétariat National et trois Secrétaires Généraux en charge de la direction et de la coordination de l'activité. Si les instances de direction ont évolué en nombre, elles n'en constituent pas moins la continuité du secteur FERC Sup avec l'Union Nationale nouvellement constituée.

Tout ceci ne sera pas de trop, dans une situation qui, il faut le rappeler, verra

toutes les universités passer aux responsabilités et compétences élargies d'ici la fin 2012.

Tout ceci ne sera pas de trop car nous savons tous qu'au travers des Responsabilités et Compétences Élargies, c'est la privatisation pure et simple de l'Université qui est en jeu et pour lutter contre cette privatisation qui obéit d'une part aux injonctions de l'union européenne de concurrence libre et non faussée et d'autre part aux impératifs de la Révision générale des politiques publiques du gouvernement Sarkozy / Fillon, tous les personnels de ces universités ont et auront besoin d'un outil syndical fort pour préserver leur statuts, pour gagner la titularisation des précaires, pour garantir un enseignement supérieur public.

Notre Union nationale doit poursuivre le combat déjà engagé contre ce qu'il faut bien appeler la casse de l'Université. Forte des succès rencontrés, sans ignorer l'ampleur de la tâche qui nous attend tous, notre organisation doit prétendre à devenir, plus encore, l'outil syndical dont les salariés de notre secteur ont besoin, car une chose est sûre, pas un seul des collègues n'acceptera de voir son statut remis en cause, des collègues licenciés et l'outil de travail privatisé.

Le congrès de la FERC-SUP CGT a élu un secrétariat national de sept personnes animé par un secrétariat général composé de : Viviane LEROUX VERNAY, Jean-Luc ANTONUCCI et Jean-Jacques CARRIQUIRIBORDE.



Le Lien

Directeur de publication : Richard Béraud • N° CPPAP 0310 S 05498
Trimestriel 1 € • FERC-CGT - Case 544 - 93515 Montreuil Cedex
Imprimerie : Rivet Presse Edition

